



ARRETE DE NON OPPOSITION A UNE DECLARATION PREALABLE DE TRAVAUX

DÉLIVRÉ PAR LE MAIRE AU NOM DE LA COMMUNE

DOSSIER N° DP 033 240 24 S 0116

Déposé le 24/09/2024

De M.Franck MAHIEUX

Domicilié(e) 6 chemin du Pas des Sauts
33340 – LESPARRE MÉDOC

Pour Création d'une piscine

**Sur un terrain
sis** 6 chemin du Pas des Sauts
33340 – LESPARRE MÉDOC
Cadastré BL 244

SURFACE DE PLANCHER

Existante : / m²

Créée : 0 m²

Démolie : 0 m²

Le Maire de LESPARRE-MÉDOC,

Vu la déclaration préalable de travaux présentée le 24/09/2024, par M. Franck MAHIEUX, demeurant 6 chemin du Pas des Sauts, LESPARRE-MÉDOC (33340) et enregistrée par la mairie de LESPARRE-MÉDOC sous le numéro DP 033 240 24 S 0116,

Vu l'objet de la demande :

- Pour la création d'une piscine d'une superficie de 45 m²,
- Sur un terrain situé 6 chemin du Pas des Sauts à LESPARRE-MÉDOC (33340), parcelle cadastrée BL 244,

Vu le code de l'urbanisme,

Vu le plan local d'urbanisme (PLU) approuvé en conseil municipal le 10 juillet 2017, notamment le règlement de la zone N,

ARRÊTE

ARTICLE UNIQUE : Il n'est pas fait opposition à la déclaration préalable susvisée.

Fait à Lesparre Médoc, le 1er octobre 2024

Le Maire
Bernard GUIRAUD



Pour Le Maire,
L'Adjoint délégué à l'urbanisme
Joël CAZAUBON

NOTA :

1. La réalisation des travaux pourra donner lieu au versement de contributions au titre de la taxe d'aménagement. L'avis d'imposition sera transmis ultérieurement au pétitionnaire, par les services du TRÉSOR.
2. La présente décision est transmise au représentant de l'État dans les conditions prévues à l'article L.2131-2 du code général des collectivités territoriales